



Pour publication immédiate : 15/12/2017

GOVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO SIGNE LA LOI « ACHETER NATIONAL » POUR TOUT LE FER ET L'ACIER STRUCTURELS DES ROUTES ET DES PONTS DE NEW YORK

En ce jour, le Gouverneur Andrew M. Cuomo a signé une loi pour mettre en œuvre l'achat de produits d'acier et de fer fabriqués aux États-Unis par des entités étatiques. En vertu de la Loi « Acheter National » (Buy American), le Département des transports (Department of Transportation), l'Autorité Thruway (Thruway Authority), l'Autorité des ponts (Bridge Authority), l'Autorité des transports métropolitains (Metropolitan Transportation Authority), le Bureau des services généraux (Office of General Services), le Fonds de construction SUNY (SUNY Construction Fund) et l'Autorité des dortoirs de l'État de New York (Dormitory Authority of the State of New York) devront inclure une disposition contractuelle exigeant l'emploi de fer et d'acier structurels fabriqués aux États-Unis pour tous les projets de chaussées routières et de ponts.

« La Loi Acheter national nous aidera à investir directement dans notre plus grand atout, à savoir notre main-d'œuvre, afin de soutenir le développement économique et la croissance des emplois pendant des générations à venir », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Je suis fier de signer cette loi pour soutenir les hommes et les femmes qui travaillent dur, revitaliser les infrastructures dans l'ensemble de l'État, renforcer nos secteurs manufacturiers et cimenter notre statut de chef de file économique mondial. »

Cette loi exige que l'acier ou le fer soit produit ou fabriqué en entier ou en partie aux États-Unis et que l'ensemble du processus de fabrication de ces produits soit effectué aux États-Unis sauf s'il peut être démontré que cet emploi du fer ou de l'acier dans un projet en particulier devrait faire l'objet d'une exception. La législation sera mise en vigueur le 1^{er} avril 2018 et concernera les contrats exécutés après cette date. Cela permettra de prendre en compte toute exigence potentielle en matière de financements ou toute autre considération nécessaire pour mettre en vigueur les provisions de la loi dans des projets étatiques futurs.

Le Chef de la majorité au Sénat, John J. Flanagan, a déclaré : « Depuis trop longtemps, les importations d'acier et de fer à bas prix ont désavantagé les entreprises et les travailleurs américains. Après avoir signé la Loi Acheter national de New York (New York Buy American Act) aujourd'hui, je suis fier de déclarer que nous uniformisons les règles du jeu pour nous assurer que les projets d'infrastructures les plus importants de notre État sont construits avec des matériaux de qualité qui sont fabriqués aux États-Unis, aider à vitaliser nos économies locales et nationales, stimuler la création d'emploi et protéger les travailleurs ici même dans notre propre pays. »

Le porte-parole de l'Assemblée Carl Heastie a déclaré : « En nous assurant que les projets d'infrastructures de New York sont réalisés avec du fer et de l'acier structurels fabriqués aux États-Unis, nous investissons dans l'avenir de nos communautés en préservant et créant des emplois non seulement à New York, mais dans tout le pays. La promulgation de cette loi assurera que les projets financés par les contribuables de l'État stimulent la croissance économique et la stabilité de nos communautés. »

Le Chef de la Conférence démocrate indépendante du Sénat (Senate Independent Democratic Conference), Jeff Klein, a déclaré : « La politique Acheter national garde notre main-d'œuvre solide et fortifie notre économie. Je suis fier que lorsque les agences de l'État accorderont des contrats, nous achèterons de l'acier, du fer et du béton dans notre pays, ce qui faisait partie du programme de la Conférence démocratique indépendante pour soutenir la main-d'œuvre. Je félicite le Gouverneur Cuomo d'avoir promulgué cette loi importante. »

La Chef démocrate au Sénat, Andrea Stewart-Cousins, a déclaré : « L'argent des contribuables devrait être utilisé pour servir le public et renforcer notre économie dans la mesure du possible. C'est pour cette raison que nous étions fiers de soutenir la Loi Acheter national de New York et je félicite le Gouverneur de l'avoir promulguée. En réinvestissant dans les infrastructures de notre État et utilisant des matériaux fabriqués aux États-Unis pour les travaux, nous avons une solution gagnante pour les New Yorkais. »

Le Sénateur Joseph Robach a déclaré : « À titre de défenseur de la Loi Acheter national de New York au Sénat, je suis ravi que le Gouverneur Cuomo a promulgué cette loi importante. J'étais fier de défendre cette loi, qui veille à ce que les projets d'immobilisations pour les routes et les ponts de l'État de New York soient construits avec du fer et de l'acier américains. Cette loi garantit que les matériaux achetés par les contribuables de New York seront de la plus haute qualité et seront fabriqués ici dans notre pays par des travailleurs américains. »

Le Chef de la majorité à l'Assemblée, Joseph D. Morelle, a déclaré : « Cette loi mettra en place des mesures d'approvisionnement sensées qui protégeront les contribuables qui travaillent dur et les travailleurs américains et assureront la stabilité économique à long terme. J'étais fier de défendre ce projet de loi à l'Assemblée et je suis reconnaissant que le Gouverneur Cuomo et mes collègues de la Législature aient reconnu le besoin d'accorder la préférence aux produits américains et que leurs efforts permanents visent à renforcer notre économie. »

Cette mesure établit également un groupe de travail qui, parmi ses responsabilités, devra d'abord évaluer la possibilité d'appliquer les dispositions à d'autres produits fabriqués aux États-Unis, comme les produits en béton, ciment et aluminium, ensuite explorer l'accès à des échanges réciproques avec un état étranger pouvant être impacté par cette disposition au détriment de l'État en tenant compte de l'impact fiscal, et finalement traiter toute affaire liée à la mise en pratique de la loi. Ce groupe de travail sera constitué de 14 membres, dont 7 seront désignés par le Gouverneur, au même titre que le directeur. Le président par intérim du Sénat et l'orateur de l'Assemblée désigneront deux membres et chaque représentant des minorités désignera un membre. Le groupe de travail fournira un rapport intérimaire de ses résultats le 1^{er} janvier 2019 et un rapport final le 1^{er} janvier 2020.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418